



BULLETIN
MUNICIPAL

N*58

DÉCEMBRE 2014



- **3 Е**ріто
- 4 LA MAIRIE EN DIRECT
- 7 **S**ÉCURITÉ
- 8 FINANCES
- 10 TRAVAUX
- 12 SOCIAL
- 14 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- 15 URBANISME
- 19 SCOLAIRE



- 22 ENVIRONNEMENT
- 24 ZOOM: UN SYNDICAT PLEIN D'INITIATIVES
- 26 EVÉNEMENT : 30 ANS DE JUMELAGE AVEC HANKENSBÜTTEL
- 28 LA VIE AU MESNIL: RETOUR EN IMAGE SUR LES ÉVÉNEMENTS, RENCONTRES ET MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE
- 34 TRIBUNE LIBRE
- 35 ETAT CIVIL
- 36 L'AGENDA DE VOS LOISIRS





Soirée du Maire

Une fois par mois, le Maire et son équipe se tiennent à la disposition des Mesniloises et des Mesnilois pour répondre à leurs questions :

- → Jeudi 8 janvier de 18h à 20h.
- → Jeudi 12 février de 18h à 20h.
- → Jeudi 12 mars de 18h à 20h.
- → Jeudi 9 avril de 18h à 20h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Maire.

Tél.: 01 30 13 86 68

Carnaval des enfants

SAMEDI 4 AVRIL

Organisé par le Comité des fêtes avec la participation des accueils péri-scolaires et accueil de loisirs Amstramgram.

Départ à 15h place Henri IV

Château en fête

Une fois par mois, les portes du château s'ouvrent à des manifestations culturelles!

- → Mercredi 14 janvier : causerie "Jean de La Fontaine" par Gilles Becdelièvre à 15h dans le salon de lecture.
- → Dimanche 8 février : récital de piano à 17h par Francis Vidil.
- → Samedi 4 avril : récital de piano à 18h par Francis Vidil.

Voyage à Hankensbüttel

Du 14 au 17 mai

Les Mesnilois sont invités à se joindre à la délégation qui se rend dans notre ville jumelle pour célébrer les 30 ans du jumelage.

Hébergement dans les familles. Participation aux frais de transport en car.

Renseignements:

Gérard Adeline - Président du Comité de jumelage - gerard.adeline@9online.fr





Réunion publique

JEUDI 20 MARS 20h30

Présentation des grandes orientations du budget communal 2015

Salle du conseil municipal

Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis n° 58 - Décembre 2014

Directeur de la publication : Evelyne Aubert Directrices de rédaction : Cécile Malbec – Sylvie Legrand Secrétaire de rédaction : Patrick Blanc Comité de rédaction : Evelyne Aubert, Sylviane Nédélec, Daniel Doux, Véronique Dez, Michel Romain, Catherine Laplagne, Thierry Marnet, Christian Amaury, Sylvie Legrand, Cécile Malbec. Photographies : Christian Amaury, Xavier Legrand, Evelyne Aubert. Conception graphique : e.maginère Alain Junguené Impression : Imprimerie Lescure Théol – Papier certifié PEFC





Mairie du Mesnil Saint Denis

1 rue Henri Husson - 78322 Le Mesnil Saint Denis Tél. : 01 30 13 86 50 - e-mail : mairie@lemesnilsaintdenis.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, mercredi: 8h45 à 11h45 et 13h30 à 17h15 - Jeudi: 13h à 19h15 Vendredi: 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h45

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
ET SUIVEZ LA VIE MUNICIPALE SUR NOTRE SITE INTERNET
WWW.LEMESNILSAINTDENIS.FR



Madame, Monsieur, chers amis,



Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous présente nos très sincères et meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2015 épargne à chacun de vous les aléas de la vie, vous apporte santé, bonheur et réussite de vos projets.

Pour l'équipe municipale, 2015 sera une année difficile compte tenu de l'effort financier sans précédent

demandé par l'Etat aux collectivités territoriales.

Toutefois, comme nous le faisons depuis le début de ce mandat, nous placerons cette année sous le signe de l'équité :

- ÉQUITÉ entre les générations (c'est la raison pour laquelle les colis de Noël ont été distribués cette année sans conditions de ressources).
- ÉQUITÉ entre les quartiers dans nos choix de travaux et de rénovation de voirie, d'éclairage public,...
- ÉQUITÉ entre les associations en veillant à donner à chacune les mêmes moyens de fonctionnement sans pour autant augmenter les subventions municipales.

L'année 2015 sera également une année essentielle dans l'évolution de notre territoire et les choix que nous ferons dessineront son avenir pour les 20 à 30 prochaines années :

- le Plan local d'urbanisme (PLU) dont les travaux reprendront au cours du 1^{er} trimestre.
- le Schéma régional de coopération intercommunale dont le Préfet de Région devrait finaliser les travaux dans les prochains mois, avec tout particulièrement le devenir des périmètres des intercommunalités, dont celui de la Haute Vallée de Chevreuse.

Les pages qui suivent vous apportent les éclairages et les renseignements nécessaires vous permettant de mieux appréhender ces sujets complexes, délicats, mais essentiels. C'est ENSEMBLE que nous devrons faire les meilleurs choix pour notre commune.

Vous trouverez également dans ce bulletin le résumé des actions entreprises au cours des derniers mois ainsi que la rétrospective de notre vie associative riche et variée. L'équipe municipale adresse ses plus vifs et sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au Mesnil Saint Denis pour le bien commun.

Si vous avez des questions, des interrogations, n'hésitez jamais à prendre contact avec nous, à venir nous rencontrer, nous sommes à votre écoute!

Soyez assurés, Madame, Monsieur, chers amis, de notre profond dévouement.

Evelyne Aubert
Votre Maire

Je souhaite à chacun de vous une excellente année 2015.

très condiale ment.

Août

- Réunion en sous-préfecture sur la mise en place des rythmes scolaires.
- Préparation des cérémonies du jumelage.
- Mise en place du nouveau marché Petite enfance avec la Maison Bleue.

SEPTEMBRE

- · Accueil des enseignants en mairie.
- Réunions: avec les services techniques de la commune; les chefs de services de la commune; les présidents des fédérations de parents d'élèves; les services du PNR au sujet de notre PLU.
- Rencontres: avec le cabinet Topos chargé des études du PLU (fin de leur mission); le commissaire de police; le SIRYAE; l'EPFY; le commandant de gendarmerie.
- Visite du SIDOMPE.
- Réunions : du bureau de la CCHVC ; du bureau et du Comité syndical du PNR ; du SAGE Orge/Yvette ; du Conseil communautaire de la CCHVC.
- Assemblée générale de l'EPFY.

OCTOBRE

- Réunions: des maires du canton; en préfecture sur les zones Natura 2000; bilan « Zéro phyto » en mairie par le PNR; de chantier avec Sogexo (construction rue du Général Leclerc); partenariale pour le PC rue Charles de Gaulle.
- Rencontres avec: l'OPIEVOY; le CIG pour l'élaboration du cahier des charges pour un nouvel appel à candidatures pour le PLU; la directrice du centre de soins de suite Korian.
- Participation au congrès des PNR.
- Visite de la station d'épuration par les conseils municipaux du Mesnil et de La Verrière.
- Bilan du contrat avec l'ALEC St Quentin par le PNR.
- . Commission Education au PNR.
- Université des maires des Yvelines.
- Bureau et Comité syndical du PNR.
- Conseil communautaire consacré au SRCI.

Novembre

- Rencontres avec : Monsieur HAJJAJ Maire de La Verrière ; le capitaine des pompiers de Maurepas ; la principale du collège Philippe de Champaigne ; la Chambre de commerce et d'industrie.
- Visite de la station d'épuration du SIAC à Maurepas.
- Réunions: Yvelines Aménagement pour la mission
 « Yvelines expertises projet » ; la DDCS et la fédération des
 MJC au sujet du CLC; SIVOM; appel d'offres pour le marché des assurances; appel d'offres pour le marché de l'éclairage public.
- Bureau et Conseils communautaires de la CCHVC concernant le SRCI.
- Commission restreinte Education du PNR.
- Congrès des maires.

DÉCEMBRE

- Réunions: avec les commerçants de la porte Henri IV;
 d'information de l'UMY sur la loi de finances pour 2015;
 des maires du canton; appel d'offres pour l'achat d'une
 balayeuse; avec le directeur académique au sujet du collège
 Philippe de Champaigne; avec la DRAC et l'évêché pour la restauration de tableaux à l'église.
- Conseil communautaire de la CCHVC vote sur le SRCI.
- Bureau et Comité syndical du PNR.
- Rencontres avec : Versailles Habitat ; le préfet et le souspréfet sur le SRCI ; le directeur de la MGEN à La Verrière ; le commissaire de police et ses équipes.
- Assemblée générale de la Caisse des écoles.



Zoom sur les Conseils municipaux

Les principales questions et délibérations votées sont résumées ci-après.



Séance du 25 septembre 2014

- ► Adoption du règlement intérieur.
- ▶ Dissolution du budget eau potable suite à notre adhésion au Syndicat intercommunal de la région d'Yvelines pour l'adduction d'eau (SIRYAE).
- ▶ Décision modificative n°2 au budget primitif 2014 – assainissement.
- ► Fixation du nombre de représentants du personnel et institution du paritarisme au sein du Comité technique.
- Composition du Comité d'hygiène et de sécurité des collectivités territoriales (CHSCT).
- ► Création d'emploi (fonctionnaire) : adjoint technique de 1^{re} classe.
- ► Création d'emploi (fonctionnaire) : psychologue à temps non complet.
- ► Indemnités de risques et de sujétions spéciales des psychologues territoriaux.
- Demande de subvention auprès du Conseil général au titre de la restauration d'œuvre d'art.
- Contrôle de la conformité des raccordements privés au réseau public d'assainissement lors des mutations de biens.
- ▶ Demande de subvention auprès du Parc naturel régional (PNR) pour les travaux de plantation d'une haie paysagère.
- Convention Yvelines expertise projets.
- ► Rapport annuel 2013 du service assainissement.
- ► Rapport annuel 2013 du SPANC.
- ► Rapport annuel 2013 du service public d'élimination des déchets.

Séance du 27 novembre 2014

- ▶ Décision modificative n°3 budget communal.
- ➤ Débat d'orientation budgétaire BP. 2015 assainissement.
- ▶ Débat d'orientation budgétaire BP. 2015 assainissement non collectif (SPANC).
- ► Subdélégation du droit de préemption du Maire au profit de l'Etablissement public foncier des Yvelines (EPFY).
- ► Avenant n°2 à la convention foncière avec l'EPFY.
- ➤ Autorisation au Maire de signer et déposer le permis de construire (PC) pour des travaux sur les Douves.
- ► Suppression de postes.
- ► Demande de subvention au PNR pour l'approfondissement de la concertation dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU).
- ▶ Demande de subvention au PNR pour l'étude sur le développement économique.
- ► Participation pour voiries et réseaux sur le PC rue Charles de Gaulle.
- ► Adhésion au groupement de commande de l'Union des groupements d'achat public (UGAP).
- ► Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre interdépartemental de gestion (CIG).
- ► Avis sur le schéma régional de coopération intercommunale d'Îlede-France.



Feux de jardin interdits

RAPPEL: le brûlage des feuilles mortes et déchets végétaux de jardin est désormais formellement interdit par arrêté préfectoral.

Fermeture des cheminées à foyer ouvert

Le gouvernement a décidé de revenir sur l'interdiction des feux dans les cheminées à foyer ouvert, prévue initialement pour le 1er janvier 2015. Néanmoins, l'installation d'un insert performant permet d'accroître la capacité de chauffage de votre cheminée tout en consommant moins de bois et en rejetant moins de particules fines.

30 % de crédit d'impôt pour un insert!

L'achat d'un insert, d'un poêle, d'une chaudière ou d'une cuisinière à bois est éligible au nouveau crédit d'impôt pour la transition énergétique (du 01-09-2014 au 31-12-2015) à hauteur de 30 % du coût TTC de l'équipement installé par une entreprise qualifiée RGE (reconnue garante de l'environnement).



Réglementation sur les haies et les plantations : merci pour votre réactivité!

Un très grand merci à tous les Mesnilois qui, suite au courrier rappelant la réglementation en matière de végétation (distribué dans toutes les boîtes à lettres de la commune) ont taillé, coupé, élagué,... pour dégager les espaces publics.

Nous avons tout à fait conscience des difficultés rencontrées à la déchetterie et faisons le maximum pour résoudre la question des volumes autorisés.

Nous travaillons à proposer à la population des solutions qui permettraient de diminuer les volumes tout en offrant le service attendu.

Hum... ça sent la campagne !

Au début de l'automne, un parfum entêtant a suspendu son vol dans la vallée. Certains administrés s'en sont émus et surtout inquiétés!



Mais non, l'odeur tenace n'avait rien de toxique. Il s'agissait de fumier de volailles épandu sur les propriétés agricoles alentours (Lévis saint Nom, Le Mesnil Saint Denis, Coignières) afin d'amender des sols appauvris. Cette fertilisation entièrement naturelle, conforme à la norme engrais (NF U 42-001) visée par le ministère de l'Agriculture, participe au maintien de la teneur en matière organique, favorise la vie biologique et est riche en oligo-éléments nécessaires au développement des plantes. Sans transformation chimique et industrielle, ce fumier présente toutes les garanties de traçabilité requises et s'inscrit dans la tradition d'une agriculture soucieuse du respect de l'environnement et des impératifs de santé publique.

Mais, c'est promis, la prochaine fois, le cultivateur nous préviendra à l'avance, nous pourrons préparer nos narines à l'odeur de l'authenticité rurale et agricole!...

PermanenceUFC-Que Choisir au PIJ

Une permanence de l'Union fédérale des consommateurs Que Choisir se déroule désormais chaque 2^e samedi du mois dans les locaux du Point information jeunesse (communs du château) de 10h à 12h.



NOUVEAU! des Conseils de quartier

Comme nous nous y étions engagés, nous mettons en œuvre les outils indispensables au développement d'une réelle démocratie locale. Structures de dialogue, d'information et de réflexion, ces conseils de quartier seront un lien entre habitants et municipalité.

QUELLES SONT LES MISSIONS DES CONSEILS DE QUARTIER ?

A l'écoute des habitants, ces conseils s'intéressent aux sujets pouvant impacter la vie du quartier. Ils font remonter à la municipalité les attentes et propositions des résidents. Ils sont associés aux réflexions des élus municipaux. Ils participent à l'animation des quartiers.

Ce sont des instances consultatives, le rôle décisionnaire restant au Conseil municipal.

COMBIEN DE QUARTIERS?

Nous avons divisé le territoire communal en 6 quartiers : Bourg, Henriville, Résidences du Château, Champmesnil, Bois du Fay, les Hameaux (Rodon, Mousseau, Ambésys). Chaque secteur est présidé par un Conseiller municipal assisté d'un animateur, tous deux désignés par le Maire.

QUI PEUT DEVENIR CONSEILLER DE QUARTIER ?

Tout habitant de plus de 18 ans inscrit sur les listes électorales peut poser sa candidature pour siéger dans son quartier.

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DES CONSEILLERS DE QUARTIER?

Signer la charte de fonctionnement et s'engager à en respecter les règles. Assister aux réunions qui se tiennent au rythme d'une par trimestre par quartier et une réunion plénière par an rassemblant l'ensemble des Conseillers de quartier de la commune.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À SUIVRE ?

Notre commune n'étant pas soumise à la réglementation officielle sur les conseils de quartier, nous avons allégé le processus. Voici la marche à suivre :

▶ adresser sa candidature à la mairie avant le 1er mars 2015, accompagnée d'une photocopie de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (un document de candidature type sera à la disposition des Mesnilois courant janvier).

En cas d'un trop grand nombre de candidatures par quartier, un tirage au sort public sera effectué en mairie le samedi 8 mars 2015 entre 10h et 12h.

Nous espérons que vous serez nombreux à répondre à cette proposition.



Entretien du cimetière



l'occasion du week-end ensoleillé du 1er novembre 2014, les familles ont pu se recueillir dans un cimetière qui avait été le plus soigné possible par les équipes administratives et techniques : nettoyage approfondi, désherbage, terrassement, réparations... sans oublier le fleurissement des

massifs à l'entrée du cimetière ainsi que des tombes constituant le passé historique de notre commune : tombes de soldats des guerres de 1914-1918, de 1940-1945, tombe dite "des révolutionnaires"...

CONCESSIONS À TERME

A cette occasion ont été identifiées des concessions en fin de contrat (15, 30 ou 50 ans), abandonnées ou insuffisamment entretenues. Une procédure de reprise des parcelles concernées a été engagée. •

Elections départementales les 22 et 29 mars 2015

Les élections départementales de 2015 sont les premières élections permettant d'élire l'ensemble des Conseillers départementaux (ex Conseillers généraux qui étaient renouvelés par moitié tous les trois ans). Fixées aux dimanches 22 et 29 mars 2015, elles remplacent les élections cantonales.



LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX SONT DÉSORMAIS ÉLUS POUR SIX ANS

Les candidats se présentent par binôme (obligatoirement un homme et une femme), complétés également par un binôme de suppléants. Ils sont élus au scrutin majoritaire à deux tours.

En ce qui nous concerne, le canton de Chevreuse (auquel Le Mesnil est rattaché) a vu son périmètre élargi principalement par l'adjonction de Maurepas et de Toussusle-Noble. Les cantons portant le nom de la ville la plus peuplée, nous appartenons

désormais au canton de Maurepas, comme toutes les communes du canton de Chevreuse. •



L'Agence locale de l'énergie et du climat, des conseils précieux pour la ville comme pour vous

La commune est en convention depuis plusieurs années avec cet organisme dans le cadre de l'opération « Conseil en énergie partagée ». Toutes les consommations des bâtiments publics sont analysées (eau, gaz, électricité...) afin de déterminer un plan d'action pour réduire les dépenses en énergie de la commune. Cet organisme est également à la disposition des particuliers. N'hésitez pas à faire appel à ses services.

Quelles offres pour les particuliers?

- ▶ Prêt de kits de mesures pour évaluer la consommation des appareils électriques, la température, le taux d'humidité, le débit des robinets d'arrivée d'eau.
- Aide à la décision pour réaliser des économies de chauffage, d'électricité, pour choisir le type de travaux à réaliser...
- ► Information sur les aides financières possibles.
- ► Conseils, organisation du « Défi familles », du « Concours de la maison économe »...

RENSEIGNEMENTS:

ALEC Saint Quentin en Yvelines 6, rue Haroun Tazieff 78114 Magny-les-Hameaux Tél.: 01 30 47 98 90

e-mail : alec@energie-sqy.com www.energie-sqy.com •





Opération tranquillité vacances

un été 2014 rassurant

Du 1er juillet au 30 septembre 2014, 133 demandes ont été enregistrées au poste de Police municipale.

Elles étaient ainsi réparties :

du 1^{er} au 31 juillet

→ 69 demandes

du 1er au 31 août

→ 53 demandes

du 1er au 30 septembre → 11 demandes

Il semble que nos concitoyens soient de plus en plus nombreux à souhaiter bénéficier de ce service.

Durant cette période, la Police municipale a effectué pour chaque demande 1 passage par jour ouvrable (21 en juillet, 20 en août et 22 en septembre), soit le matin, soit l'aprèsmidi, à des heures variables.



La Police nationale a, par ailleurs, assuré 80 vacations en surveillance sur la même période.

Ces chiffres mettent en évidence l'utilité de cette action conjointe des Services municipaux de police et de la Police nationale pour éviter la délinquance d'été. Il est à noter qu'à notre connaissance, aucune tentative de cambriolage n'a eu lieu sur l'ensemble des résidences surveillées.

Vigilance face à une délinquance en progression

Lors de la dernière rencontre bimestrielle avec le Commissaire de Police d'Elancourt, celui-ci a attiré notre attention sur la recrudescence à l'échelle du territoire national et en particulier de l'Ile-de-France, des actes de délinquance portant notamment sur les dégradations de biens (automobiles...) et sur les vols avec effraction.

Il est donc recommandé à tous de prendre toutes dispositions à l'occasion des absences, même de courte durée, pour éviter les cambriolages et autres actes délictueux.

Nous vous informons que des vacations de surveillance sont effectuées quotidiennement de jour par les équipages en tenue de la Police nationale et de nuit par la Brigade anti-criminalité (BAC) sur la commune.

Nous vous rappelons qu'il ne faut pas hésiter à appeler les services de Police (17 ou 112) en cas de constatation de tous faits anormaux tels que passages de véhicules au ralenti, déambulations de piétons en « repérage », etc. •





Pour mieux comprendre les finances de la commune

Rappel de quelques données générales sur la comptabilité et les finances d'une collectivité

La gestion comptable et financière d'une commune est régie par des dispositions nationales émises par le ministère des Finances et le ministère de l'Intérieur.

La règle de base est que, contrairement au budget de l'Etat, le budget d'une commune doit obligatoirement être présenté en équilibre.

Les dépenses et les recettes de ce budget sont comptabilisées en deux sections :

- → la section de fonctionnement,
- → la section d'investissement.

Leurs différentes composantes sont reprises dans le schéma ci-après.

DÉPENSES RECETTES Charges de personnel Autres charges générales Recettes de fonctionnement (produits des services, impôts Intérêts de la dette Epargne brute L'épargne brute permet de : Remboursement des annuités rembourser le capital de la dette, de la dette **NVESTISSEMENT** financer les investissements Dépenses d'investissement Recettes d'investissement (bâtiments, travaux, voirie...) hors emprunt (subventions, FCTVA (1) et taxes d'aménagement...) **Emprunt**

(1) FCTVA : Fonds de compensation de la TVA (compensation par l'État aux collectivités locales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux, de la TVA acquittée sur leurs investissements, sur la base d'un taux forfaitaire).





Réalisation du budget communal 2014

Les résultats partiels se présentaient comme suit en novembre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour un montant de dépenses 2014 budgétisées de 8 412 403 €, les **dépenses** réalisées au 30/11 s'élèvent à 6 688 363 € soit un pourcentage de 79,5 % de la prévision, se décomposant en :

2 288 297 € → charges de personnel, 4 231 479 € → autres charges générales, 168 587 € → intérêts de la dette.

Pour un montant de recettes 2014 budgétisées de 9 216 091 €, les **recettes** réalisées au 30/11 s'élèvent à 6 776 847 € soit un pourcentage de 73,5 % de la prévision, se décomposant en :

746 508 € → produits des services à la population,

4 877 998 € → impôts locaux, 1 034 700 € → dotations de l'Etat, 117 641 € → recettes autres.

NB: si les dépenses sont enregistrées au jour le jour, les recettes perçues dans le cadre des dotations et des contributions de l'Etat sont comptabilisées avec un mois de décalage.

Par ailleurs, les prélèvements de l'Etat (lois SRU/ALUR*, FNGIR -Fonds national de garantie individuelle des ressources des communes- et FPIC - Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) représentent environ 13 % des recettes de fonctionnement et la baisse de la dotation forfaitaire de l'Etat constatée sur les 3 précédents exercices se poursuit en 2014 avec une réduction de 8 %.

Concernant le FPIC de 2014, le Conseil communautaire de la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) a décidé, à l'unanimité, de mettre à la charge de la CCHVC l'augmentation de la contribution 2014 par application d'un dispositif dit dérogatoire. Cette disposition a permis de maintenir, pour notre commune, un montant de 87 127 \in , identique à celui de 2013, au lieu de 181 548 \in s'il y avait eu application de la règle de droit commun.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Pour un montant de dépenses 2014 budgétisées de 2 295 378 €, les **dépenses** réalisées au 30/11 s'élèvent à 1 566 127 € soit un pourcentage de 68,2 % de la prévision, se décomposant en :

483 300 € → remboursement du capital de la dette, 1 082 827 € → dépenses d'immobilisations.

Pour un montant de recettes 2014 budgétisées de 3 207 960 €, les **recettes** réalisées au 30/11 s'élèvent à 3 337 025 € soit un pourcentage de 104,2 % de la prévision, se décomposant en :

1 946 425 € → autofinancement,

262 828 € → FCTVA et taxes diverses d'aménagement,

725 350 € → subventions,

402 422 € → emprunt et remboursement des cautions.

Rappelons que pour l'établissement du budget 2014, le montant de l'épargne brute avait été estimé à 926 588 €.

Les orientations pour le budget 2015

Pour tenir compte des contraintes diverses (nationales et locales), l'établissement du budget 2015 qui sera présenté au vote du Conseil municipal au 1^{er} trimestre 2015, constituera un exercice difficile.

Afin de respecter l'engagement pris durant la période électorale, tous les efforts seront faits pour ne pas augmenter les taux de l'imposition locale en 2015. Cependant, la participation des communes au redressement des comptes publics, décidée par l'Etat, se traduira par le maintien et certainement l'augmentation des prélèvements faits à ce titre ainsi que par une nouvelle baisse des dotations de fonctionnement et des subventions notamment d'investissement.

COMMENT FAIRE FACE?

▶ Réduire encore les dépenses de fonctionnement mais il arrive un temps où le pourcentage des dépenses incom-

- pressibles à court terme (personnel, énergie,...) amenuise cette possibilité.
- Augmenter la participation des usagers pour les prestations offertes à la population avec les risques d'injustice sociale engendrés.
- ▶ Mettre en œuvre une politique d'optimisation des achats (par le biais de groupements d'achats ou d'une diminution des quantités) et de gestion des tâches effectuées par le personnel.
- S'orienter vers une diminution des investissements mais en gardant à l'esprit qu'une baisse trop importante peut, dans certains secteurs, menacer la pérennité du patrimoine (voirie, bâtiments...).

Il semble que l'hypothèse de travail retenue sera probablement une conjonction de ces différents leviers. •

^{*} SRU / Alur : la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) adoptée en 2000 a été complétée par la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (Alur, dite aussi loi Duflot) en mars 2014, fixant à 25 % le taux de logements sociaux dans des villes telles que la nôtre et entraînant des pénalités si le taux n'est pas atteint.



Les réalisations du 2^e semestre 2014

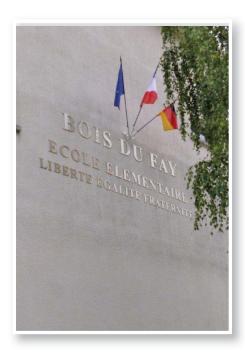
Plusieurs chantiers ont été menés à bien durant l'été, tout particulièrement dans les écoles et sur la voirie.



Rénovation du préau de l'école élémentaire Champmesnil

Pose de dalles pour l'isolation phonique du plafond, doublages périphériques et peinture de l'ensemble. Travaux réalisés par les services techniques municipaux.

Le doublage et le plafond d'un **couloir de circulation** ont également été refaits. La peinture sur ces ouvrages a été réalisée par les services techniques municipaux durant les vacances de la Toussaint.



Pose des supports de pavoisement au fronton des écoles maternelles et élémentaires.

Voirie: les priorités

Ont été priorisées les rues les plus utilisées, les plus dégradées ainsi que celles menant vers les écoles.

Dans le cadre des contraintes budgétaires, tout n'a pas pu être concrétisé cette année, notamment des allées en impasse de rue, donc moins fréquentées.



Ainsi, les chantiers retenus ont été réalisés rue Habert de Montmort, rue du Pot d'Etain et rue du Lac aux Belles (sur toute leur longueur pour les deux dernières).

Une portion de l'avenue Jean d'Ayen a été rénovée en octobre, après les travaux de réseaux d'un riverain.

Un plateau surélevé a été installé **avenue du Maréchal Joffre** en novembre, après notification de la subvention sollicitée.



Des travaux d'entretien ont également été réalisés au carrefour entre la place Mère Angélique et l'avenue Port Royal des Champs, ainsi que la reprise partielle de l'allée du Puits des Granges.

Trottoirs

Le remplacement des gargouilles d'évacuation des eaux pluviales sur le trottoir de l'avenue Habert de Montmort et la réfection partielle du trottoir de la rue des Moissonneurs (photo - face au stade Guy Lefébure) sont terminés.

Les marquages au sol de ces rues ainsi que de nombreuses autres voies (passages piétons, bandes d'interdiction de stationnement) ont été refaits.

Des travaux de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ont également été effectués (abaissement de trottoirs, bandes podotactiles...). D'autres seront réalisés dès que la subvention sollicitée (DETR – dotation d'équipement des territoires ruraux) nous sera notifiée. •



La ville a engagé pour ces travaux de voirie un budget de 276 000 €.

Nettoyagedes « herbes folles »

Notre commune est engagée depuis déjà plusieurs années dans une **démarche « zéro-phyto »**, par convention avec le Parc naturel régional et l'Agence de l'eau.

Cet engagement vise à ne plus employer de produits phytosanitaires nocifs pour l'environnement et donc pour l'homme. C'est pourquoi nos rues et principalement les bords de trottoirs sont souvent parsemés d'herbes « sauvages ».





En attendant la livraison d'une balayeuse spécifique et afin de rendre nos voies plus nettes, durant deux jours nous avons loué un "Mosquito", appareil permettant l'arrachage des pissenlits et autres envahisseurs.

Durant ces deux jours, tous les agents des espaces verts ont été mobilisés (sans oublier les élus qui ont prêté main forte!) avec binettes, balais et aspirateur afin de nettoyer au mieux la chaussée derrière le passage du "Mosquito". •





Selon la loi SRU, complétée par la loi Duflot, il faudra que la commune ait un pourcentage de Logements locatifs sociaux (LLS) de 25% du nombre de résidences principales d'ici à 2025. Ce qui représente, à ce jour, 643 LLS.

Sachant qu'au 1er janvier 2013, il y en avait 125, il en manque actuellement 518.

Pour réduire ce "déficit", l'Etat a prévu un plan de rattrapage qui consiste à prévoir la réalisation des LLS manquants par triennalités.

Ainsi, pour la triennalité de 2014 à 2016, il faudra réaliser 129 LLS, soit 43 par an.

Dans ces conditions, on peut se poser les deux questions suivantes : faut-il ou non construire, puisque certains s'y opposent ? Est-il préférable de payer des pénalités à l'Etat à fonds perdus ? En effet, si le déficit en LLS ne diminue pas (preuve à l'appui, bien sûr), l'Etat applique des pénalités financières très importantes, appelées pudiquement « prélèvement annuel de solidarité », complétées en cas de déficit important de « sur-pénalités ».

Ce prélèvement de solidarité s'est élevé pour la commune en 2014 à 79 787,48 €!

Beaucoup de choses auraient pu être faites avec cette somme : réparer de nombreux trous dans nos chaussées, poursuivre des aménagements nécessaires dans nos équipements, etc. Mais la question de réaliser ou pas et de préférer payer des pénalités ne se pose plus : si nous ne faisons pas preuve de

où en sommes-nous précisément?

bonne volonté, l'Etat sanctionne les maires récalcitrants, fait à leur place et multiplie les pénalités. Alors, le choix n'est pas cornélien : il faut se mettre en conformité avec la loi. C'est ce que la commune a décidé de faire en mettant en œuvre des solutions qui permettent une mixité la plus équilibrée possible. Sont prévus :

- → 64 logements sociaux dans le projet Natura Mesnil en cours de construction route de Versailles,
- → 14 logements sociaux dans le programme en construction rue du Général Leclerc,
- → 24 logements pour personnes âgées non dépendantes à l'EHPAD de Fort Manoir,
- → 11 logements sociaux sont prévus dans le projet rue du Général de Gaulle au Centre Bourg.

Les logements sociaux du projet route de Versailles ayant déjà été comptabilisés dans la triennalité 2012-2014, nous pouvons donc justifier à ce jour de 49 logements prévus sur les 129 à réaliser pour la triennalité 2014-2016.

Il nous reste à prévoir la construction de 80 logements sociaux pour satisfaire à nos obligations 2014/2016.

Il faut savoir qu'en région parisienne, 60 % de la population est éligible au logement social. Les demandes ne cessent d'arriver en mairie : il y a environ **80 dossiers en attente**. Les demandeurs sont divers, certains sont Mesnilois, vivent encore ou ont vécu dans notre commune.

Quels sont les types de logement demandé?

- → T3 40 %
- → T2 30 %
- → T4 19 %

Qui attribue les logements?

C'est une commission préfectorale, composée de représentants des bailleurs, de travailleurs sociaux, de fonctionnaires préfectoraux, de représentants des organismes financeurs, etc. Le représentant de la commune y participe lorsque des logements de notre commune sont concernés par une attribution. Pour chaque programme, un nombre de logements est attribué à la commune qui doit présenter 3 propositions de dossiers par logement. C'est la commission qui statue et fixe l'attribution. Contrairement à ce que véhicule la vox-populi, ce n'est donc pas le Maire qui attribue les logements sociaux de par sa seule volonté. •

COMMUNIQUÉ DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Depuis le mois de novembre, le bureau de la CAF, 1 square Maurice Thorez à Trappes, accueille les allocataires les **lundis** et mardis uniquement sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous:

o connectez-vous sur le site internet www.caf.fr ou appelez le 0 810 25 78 10

Le fonctionnement du Centre communal d'action sociale (CCAS)

La nouvelle Commission des affaires sociales constituée après les élections municipales de mars 2014 a tenu sa première réunion le 1^{er} juillet : elle a permis d'examiner cinq cas de personnes en difficultés, et ceci en liaison étroite avec l'assistante sociale de notre secteur. Une solution d'aide a été trouvée pour certains cas, d'autres nécessitaient des informations complémentaires que nous fournira l'assistante sociale. Dès réception de ces informations, la commission étudiera alors ces dossiers.

Nota: l'assistante sociale reçoit le mardi de 9 h à 12h sur rendezvous, dans le nouveau bureau que la commune lui a attribué au cabinet médical de l'école du Bois du Fay.

Les demandes personnelles d'aide sont toujours reçues en mairie, regroupées puis examinées en commission dûment convoguée.

Si vous êtes touchés par des difficultés sociales, un problème, un souci, n'hésitez pas à venir en parler au service social (tél. : 01 30 13 86 66).

La médiathèque Léon Bobin, vous connaissez?

Situés dans l'enceinte du château, à gauche de l'entrée des services administratifs de la mairie, ses locaux peuvent passer inaperçus. N'hésitez pas, poussez la porte... l'équipe de bénévoles vous y attend, vous serez étonnés!

La médiathèque fait partie des activités du CLC. Tout adhérent du Centre de loisirs et culture peut bénéficier gratuitement du prêt de livres (enfants et adultes), de DVD, de livres animés, de livres CD, de bandes dessinées...

Pour ceux qui ne sont pas adhérent, il suffit de s'acquitter du montant de l'adhésion : 9 € pour les moins de 12 ans, 12 € de 12 à 18 ans et 18 € pour les adultes.

Un fond de 6000 livres est à votre disposition, complété par les emprunts à la Bibliothèque départementale des Yvelines. Un mercredi par mois, **L'heure du conte** est proposée aux jeunes enfants :

- 7 janvier - 4 février - 4 mars - 1er avril.

DES EXPOSITIONS SONT ORGANISÉES RÉGULIÈREMENT :

- → Les Fleurs du 5 mai au 23 juin.
- → Petites histoires des Yvelines du 15 septembre au 15 octobre.

Repas des seniors samedi 17 janvier 2015

Traditionnelle réunion de convivialité annuelle, la commune offre à ses seniors un repas qui aura lieu le samedi 17 janvier dans les salons St Exupéry à Coignières. Une animation musicale assurée par un orchestre réputé permettra à tous les invités de danser sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui. Ambiance assurée !

Aux personnes qui ne pourraient pas se déplacer pour participer à ce repas, la commune offre 1 colis, et ceci, pour la première fois, sans condition de ressources. La distribution de ces colis a été faite avant Noël directement chez les personnes concernées, par les membres du Conseil municipal.



Les prochaines sorties du Club des amis retraités

Sous la houlette de sa dynamique présidente, Joëlle Romain, toute l'équipe du club concocte un programme savoureux pour les retraités de la commune. Petit aperçu.

- → Dimanche 8 février à 14h30 : **Le Lac des Cygnes** sur glace au Grand Rex à Paris.
 77 €/personne.
- → Vendredi 13 mars à 15h30 : Le Chanteur de Mexico au Palais des Congrès. 58 €/personne.

Pas mal, non? Alors n'hésitez pas, inscrivez-vous au club!

RENSEIGNEMENTS:

Joëlle Romain 01 34 61 05 36





La position du Mesnil vis-à-vis

des intercommunalités voisines

Projet de Schéma régional de coopération intercommunale (SRCI) de l'Île-de-France

La loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (dite loi MAPTAM) prévoit notamment l'élaboration d'un SRCI en Île-de-France. Le Préfet de Région a présenté le **28 août** le projet de SRCI aux membres de la Commission régionale de coopération intercommunale (CRCI).

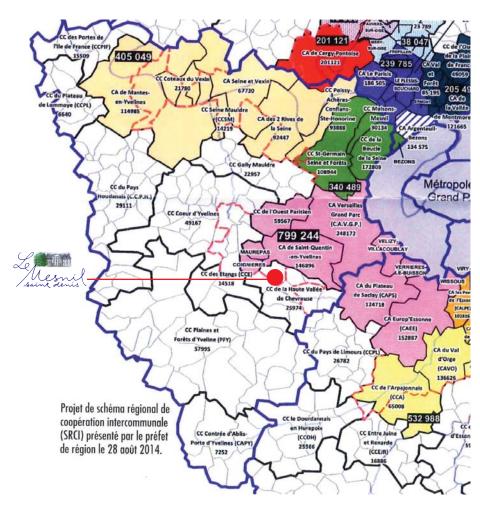
Ce projet a été communiqué par courrier à toutes les communes et intercommunalités d'Île-de-France le **29 août**, chaque collectivité étant sollicitée pour émettre un avis sur ce projet dans les **3 mois**.

De façon globale, et pour des raisons très différentes, le projet est très largement refusé par nombre de communes et intercommunalités. L'argument principal est le manque de concertation en amont de l'élaboration de cette carte. Notre commune est maintenue dans la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC).

Trois mois pour réagir...

Afin que chacun puisse avoir une connaissance parfaite du projet et de ses enjeux avant de s'exprimer, une première séance du Conseil communautaire de la CCHVC a été consacrée à la présentation synthétique du SRCI le 24 septembre. Le rapport intégral du SRCI a été remis à chaque Conseiller communautaire (pour Le Mesnil, siègent Evelyne Aubert, Daniel Doux, Michel Romain, Véronique Dez, Aymeric D'Annoville, Quentin About). Puis, le 21 octobre une séance de formation par l'AIDIL (Maître Landot) a été proposée à tous les conseillers municipaux de la CCHVC. Le Conseil municipal du Mesnil Saint Denis y était présent dans sa presque totalité.

La commission Urbanisme de la commune a également débattu de la question dans sa séance du 6 novembre. A l'unanimité, le Conseil municipal du 27 novembre a pris une délibération en ces termes :



- → Avis DEFAVORABLE sur le projet de SRCI et en particulier sur le regroupement des cinq EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) existants sur le secteur Versailles/St Quentin/Massy/Saclay (plateau de Saclay, Europ'Essonne, St-Quentin-en-Yvelines, Versailles Grand Parc, Ouest Parisien).
- → APPROBATION DU MAINTIEN de la commune du Mesnil Saint Denis au sein du périmètre de la CCHVC.
- → EST FAVORABLE à l'intégration à la CCHVC d'autres communes qui en exprimeraient le souhait.

Les débats au sein de la CCHVC furent beaucoup plus houleux. En effet, la commune de Chevreuse a depuis plusieurs années exprimé par délibération son souhait de rejoindre la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Quant à St-Rémy-lès-Chevreuse, le Conseil municipal élu en mars s'interroge sur l'intérêt de rejoindre une agglomération plus urbaine que la CCHVC.

Au nom du Mesnil Saint Denis, j'ai, pour ma part, fermement exprimé la volonté des habitants et du Conseil municipal de maintenir une Communauté de communes constituée de territoires transitoires, de type péri-urbain et ruraux, en complémentarité de la zone urbaine.

Ainsi, une délibération de même nature que celle du Conseil municipal du Mesnil Saint Denis a été approuvée par la majorité des membres de la CCHVC, les élus de Chevreuse et St-Rémy-lès-Chevreuse votant contre.

Et maintenant?

Les communes qui souhaitent des modifications de la carte présentée par le Préfet de Région doivent déposer des motions exprimant leurs souhaits. La CRCI examinera ces motions qui seront soumises aux votes des membres de cette Commission.

Pour la CCHVC, Plusieurs défis à relever :

- → faire face à la désapprobation des élus de deux des communes les plus peuplées de son territoire,
- → mettre en œuvre le projet de territoire qui, lui, a été voté à l'unanimité.
- → se préparer à accueillir de nouvelles communes, sachant que Bonnelles et Bullion en ont exprimé le souhait. Dans le SRCI, la Communauté de communes des étangs se trouve amputée de Coignières et Maurepas ; y sont maintenues

les communes des Essarts-le-Roi, Les Bréviaires et Le Perray-en-Yvelines. Si le projet perdure, le nombre d'habitants de cette intercommunalité sera inférieur à la norme. Les communes restantes pourraient se tourner vers la CCHVC.

Un réel enjeu pour le Mesnil

Certains peuvent s'interroger sur l'opportunité de se tourner vers Saint-Quentin-en-Yvelines. Voici juste un élément de réflexion : dans une intercommunalité de cette taille, le PLU est obligatoirement intercommunal. Quid du Mesnil Saint Denis dans un tel document d'urbanisme ?

La question se résume à : « est-il préférable d'être grand chez les petits ou petit chez les grands ? ».

Ne doutons pas que nous aurons à nous pencher à nouveau dans les prochains mois sur cette question. Si cela se révèle nécessaire, nous organiserons une réunion publique afin de vous tenir informés. •



Urbanisme

Plan local d'urbanisme (PLU) un nouveau regard

Le PLU vient remplacer les POS (Plan d'occupation des sols). Toute commune devra en être dotée en 2017 au plus tard.

Notre commune a lancé les études pour son PLU en 2012. Le cabinet avec lequel la municipalité sortante a travaillé n'a pas donné satisfaction. Il a été remercié au mois de septembre. Il nous a remis toutes les pièces déjà travaillées: diagnostic, étude environnementale,... ainsi que celles non abouties mais qui pourront constituer une base de travail.

Partenaires et habitants au centre de nos démarches

Avec l'aide des services du Parc naturel régional et l'assistance technique du Centre interdépartemental de gestion (CIG) pour la partie administrative, nous avons travaillé à l'élaboration du cahier des charges pour le lancement d'un nouvel appel d'offres afin de désigner un cabinet nous permettant de mener à bien ce travail essentiel pour l'avenir de la commune.

Ce cahier des charges comprend une partie très importante : la concertation

avec les habitants. Pour ce faire, nous avons déposé une demande de subvention auprès du PNR dont l'objectif est de proposer une démarche participative innovante. Le cabinet sera également choisi sur ses capacités à répondre à cette exigence.

Autre partie majeure : le soutien à la vie économique. Là encore, une demande de subvention a été faite auprès du Parc afin que soit inclus dans le PLU les outils à la disposition des communes permettant de maintenir les surfaces commerciales existantes. Nous pourrons pour cette partie être accompagnés par la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles.

Calendrier prévisionnel

L'objectif est de désigner le cabinet fin janvier et d'avoir terminé l'ensemble des opérations fin 2015. Ceci pour lancer l'enquête publique en 2016. Afin que toutes les opinions puissent s'exprimer, un comité de pilotage

ouvert aux membres de l'opposition a été proposé. La composition prévue est la suivante :

- → le Maire.
- → 4 postes pour la majorité,
- → un poste par groupe minoritaire.

Pour mémoire, le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) avait été présenté au Conseil municipal du 21 novembre 2013. Ses termes auraient pu être appliqués à n'importe quelle commune. Il n'est pas le reflet d'une commune d'un Parc naturel régional de l'Île-de-France. Il est donc prévu dans le futur marché de **réécrire** le PADD.

Nous espérons que chacun de vous aura à cœur de participer à cette formidable aventure qu'est l'élaboration d'un PLU qui dessinera la commune pour les 20 ou 30 prochaines années. C'est un réel travail de prospective auquel nous allons nous livrer avec vous tous.

Nous comptons sur vous ! •

Travaux en cours et à venir...

Les chantiers sont nombreux au Mesnil cette année, les grues se dressent dans notre ciel. Un petit point sur les constructions en cours et celles à venir.

Natura Mesnil

Après un retard conséquent dû à un recours sur le permis de construire, le projet se concrétise, les travaux pour les voiries et réseaux ont été exécutés cet été et à l'automne. Les fondations vont commencer. La livraison est prévue courant 2016.

Les services de la commune et les élus sont très attentifs au respect des termes du permis de construire. Nous veillons également au respect des conditions de circulation sur la route de Versailles.

La participation de 400 000 € due par le constructeur CFH au démarrage des travaux a bien été versée à la commune comme prévu dans la convention.

La seconde partie, également de 400 000 €, sera exigible à la fin du chantier.

Les Jardins du Mesnil

Ce chantier en plein centre-bourg est un vrai problème. Il s'agit d'un programme privé dont le permis de construire a été accordé en juin 2013 avec obligation pour le constructeur d'y inclure 30% de logements sociaux, ce qui n'était pas prévu au départ.

Les règles du POS sont respectées. Dans ce cas, il n'est pas aisé de s'opposer à une réalisation. Aujourd'hui, il nous faut gérer cette réalité. La plus grande des inquiétudes, que je partage avec vous, habitants, est celle de la largeur du trottoir, de la voie de circulation et de la sortie des véhicules sur cette route très empruntée.



En ce qui concerne la largeur du trottoir : il y a 1,40 m entre la façade et le bout du trottoir.

La sortie des véhicules : un espace dégagé a été prévu afin de permettre la vision sur la gauche.

Pour compléter votre information, le rez-de-chaussée sur la rue accueille

les locaux techniques (local poubelles, local vélos), seule une cuisine en rez-de-chaussée donne sur la voie. Les appartements se situent au premier étage. Les façades et les fenêtres répondent aux normes en vigueur pour les constructions situées près d'une voie bruyante.



Là encore, nous sommes très vigilants et j'ai personnellement rencontré le responsable du programme pour lui indiquer à quel point cette construction nous posait problème et lui signifier qu'il ne serait admis aucun écart par rapport au permis de construire. Je lui ai confirmé ces propos par lettre recommandée.

Le programme Nacarat rue du Général de Gaulle

Pour mémoire, ce patrimoine foncier est géré par l'EPFY (Etablissement Public Foncier des Yvelines) selon une convention signée avec la commune. L'aménageur Nacarat a été choisi début 2014 suite à un appel à candidatures. Le choix s'est fait sur la qualité des programmes visités. Le permis de construire a été déposé courant avril. Des pièces essentielles étaient manquantes. Le dépôt de permis n'a été considéré comme complet que courant mai 2014.

Plusieurs réunions se sont tenues en mairie en présence de l'architecte des Bâtiments de France (ABF) et de l'architecte du Parc naturel régional. Après prise en compte de leurs remarques, le permis a été accordé début décembre. Toutes les pièces sont consultables en mairie.

Le projet prévoit :

- → 23 logements en accession à la propriété,
- → 11 logements locatifs sociaux,
- → des locaux en rez-de-chaussée prévus pour l'accueil de professions de santé, notamment afin de répondre aux besoins de certains professionnels installés sur la commune dont les locaux actuels ne peuvent satisfaire aux normes de mise en accessibilité.
- → Les stationnements se feront en sous-sol.
- → La commercialisation devrait démarrer début 2015 pour un début de travaux probable fin 2015.

Le site du foyer Sully

Au mois de juillet, Monsieur le Sous-Préfet a réuni l'ensemble des partenaires de cette Opération programmée d'aménagement :

- → le Conseil Général (CG78) propriétaire des lieux,
- → Yvelines Aménagement, organisme auquel le CG78 a confié l'aménagement du site,
- → Icade Promotion, promoteur du projet,
- → la commune du Mesnil Saint Denis.

Le site et les enjeux de l'aménagement ont été rappelés par Monsieur le Sous-Préfet et une présentation complète de l'avancement de la réflexion a été faite pour les élus du Mesnil Saint Denis dont aucun ne siégeait dans le Comité de pilotage de la municipalité sortante.

J'ai alors exposé à Monsieur le Sous-Préfet le souhait de la commune de répondre en priorité à ses obligations en matière de logements sociaux, exclusivement par de petits programmes constitués uniquement de logements sociaux et répartis sur l'ensemble du territoire communal, en utilisant les différentes potentialités foncières à notre disposition. Cette démarche vise à éviter de concentrer les constructions sur une seule zone et à ne pas avoir à construire des unités composées à la fois de logements sociaux et non sociaux puisque ces derniers génèrent alors l'obligation de créer à nouveau 25% de logements sociaux... Monsieur le Sous-Préfet en a pris acte et a reconnu que cela évitait de multiplier nos obligations.

Compte tenu du profond renouvellement du Conseil municipal, j'ai exprimé le souhait que la présentation qui venait de nous être faite, le soit également pour l'ensemble du Conseil.

LE CG78 ET YVELINES AMÉNAGEMENT ONT RÉPONDU À CETTE ATTENTE LE 18 SEPTEMBRE LORS D'UNE RÉUNION D'INFORMATION POUR LE CONSEIL MUNICIPAL.

Au cours des discussions du mois de juillet avec le CG78, il m'a été présenté l'opération « Yvelines expertise-projet » qui permet à une commune de bénéficier d'une étude de 21 jours entièrement financée par le CG78. C'est Yvelines Aménagement qui est chargé par convention avec le CG78 d'effectuer ces études. Le 25 septembre, une délibération a été adoptée par le Conseil municipal afin de signer la convention permettant à Yvelines Aménagement d'effectuer une mission d'analyse des potentialités



Urbanisme

foncières de la commune, actées par la carte du Parc naturel régional. Les services du Parc ont été associés à ce travail.

LA PRÉSENTATION DE CETTE ANALYSE SERA FAITE AU CONSEIL MUNICIPAL PAR YVELINES AMÉNAGEMENT LE 22 JANVIER 2015.

L'objectif de cette étude est de démontrer aux services de l'Etat que la commune peut répondre à ses obligations, sans concentrer l'ensemble des logements sociaux sur un seul site.

Les résultats de l'étude constitueront la base des discussions permettant de calibrer le nombre de logements à construire sur le site du foyer Sully.

Comme l'a rappelé lors de chaque rencontre le Conseil Général, c'est dans l'intérêt bien compris de chacun des partenaires que s'établiront le nombre et le type de logements. L'opération étant confiée à un opérateur public, son équilibre financier est un des éléments, mais pas le seul.

Nous ne sommes aujourd'hui qu'au début des opérations, le chemin sera encore long avant toute réalisation. Afin que chacun puisse s'exprimer dans ce dossier, un comité de pilotage ouvert aux membres de

l'opposition a été proposé. La composition prévue est la suivante :

- → le Maire,
- → 4 postes pour la majorité,
- → un poste par groupe minoritaire. Bien entendu, à chaque phase nous vous présenterons l'état d'avancement de ce dossier essentiel pour l'avenir de la commune.

Ferme de Beaurain

La Ferme du Ciel ayant jeté l'éponge début septembre, nous devons trouver un avenir à cet ensemble. Dans cet objectif, nous avons proposé un comité de pilotage composé comme suit :

- → le Maire,
- → 4 membres de la majorité,
- → un membre de chaque groupe minoritaire,
- → les services du Parc naturel régional (missions économie et patrimoine),
- → la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles.

La mission de ce comité sera de définir, sans exclusive, l'avenir des locaux, d'examiner les projets qui pourraient être présentés par les différents partenaires et de suivre la réalisation des décisions prises collectivement.

Les travaux de ce comité débuteront en janvier 2015 et seront présentés tant au Conseil municipal qu'à la population au fil de leur évolution.







ÉCOLES MATERNELLES

A Champmesnil, une classe a été fermée, au Bois du Fay, une classe a été conservée in extremis.

Bois du Fay: 100 enfants - 4 classes

28 Petits Mme Colas (directrice)

24 Moyens Mme Vallée

23 Moyens/Grands Mmes Dorize/Merle 25 Grands Mme Marcillat

Champmesnil: 121 enfants - 4 classes

30 Petits Mme Hurstel (directrice)

30 Petits/Moyens Mme Sivori 29 Moyens/Grands Mme Collenot 32 Grands Mme Prats

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

En élémentaire Champmesnil, une dixième classe a été ouverte.

Bois du Fay : 204 enfants - 8 classes

19 CPa Mme Axus

19 CPb Mmes Jourdon/Leneez28 CE1 Mmes Gabriau/Godefroy

27 CE1/CE2 Mme Tingry

27 CE2 Mmes Chevalier (directrice)/Leneez

27 CE2/CM1 Mme Harrewyn
27 CM1/CM2 Mme Duvivier
30 CM2 Mme Schwander

Champmesnil: 260 enfants - 10 classes

24 CPa Mme Orban 26 CPb Mme Merlino 25 CP/CE1 Mme Pamerlon 27 CE1 Mme Fournier 23 CE2a Mme Vandenhende 23 CE2b Mme Delangle 28 CM1a Mme Mory 28 CM1b Mme Fieulaine 28 CM1/CM2 Mme Demay 28 CM2 Mme Seffar (directrice)

Le maître mot de cette rentrée fut : NOUVEAUTÉ!

Nouveaux horaires dus à l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Nouvelle circonscription de l'Education Nationale et nouvel inspecteur.

Nouvelles directrices en maternelle...

Comme chaque année, toute la communauté éducative s'est retrouvée en mairie autour du Maire, des adjoints et des membres de la commission Education pour ouvrir la nouvelle période par un moment de convivialité et souhaiter la bienvenue aux enseignants et personnels nouvellement nommés sur la commune.

Pour la commune, l'objectif prioritaire de cette année : préparer au mieux la prochaine rentrée 2015/2016 en optimisant la réforme des rythmes scolaires. Pour ce faire, les concertations ont repris. Des questionnaires d'évaluation ont été distribués aux parents, aux enseignants, au personnel encadrant afin de pouvoir mesurer dès le 1^{er} trimestre, l'impact des changements d'horaires et recueillir les avis sur l'organisation scolaire.

Et comme disait l'anthropologue psychologue Gustave Le Bon : « La pensée sans action est un vain mirage, l'action sans pensée un vain effort. »

L'année scolaire 2014/2015 sera donc studieuse pour tous!

●





Les grands travaux avant chaque rentrée

Pour la plupart d'entre nous, l'été est synonyme de détente, soleil, mer ou montagne... Dans les bâtiments scolaires, l'été signifie balais, seaux, peintures, rouleaux, tondeuses etc., soit grand nettoyage et gros travaux d'entretien!

Programme des réjouissances estivales pour les services techniques et le personnel d'entretien : déménagement et réaménagement de classes en fonction des nouveaux effectifs, révision et remplacement du mobilier, travaux de menuiserie, d'huisserie, de plomberie, d'électricité, nettoyage des avaloirs, des sanitaires, des locaux, des cours, retraçages des jeux de cours ou des salles multiactivités, peinture, isolation, jardinage, pavoisement...



Grâce à cet entretien régulier, les écoliers ont fait une belle rentrée dans des locaux accueillants et propices à l'instruction!





Le "portail-famille": un paiement en ligne pour faciliter la vie des parents

Avoir des enfants et s'occuper d'eux est un grand plaisir mais nous sommes en constante course contre le temps avec notre travail, les tâches ménagères... et nous n'avons pas forcément le temps pour la gestion des papiers, des factures, etc. C'est pourquoi la commune du Mesnil Saint Denis a mis en place un portail de paiement en ligne afin de faciliter le règlement des factures pour les prestations concernant les enfants :

- → la crèche,
- → la garderie,
- la cantine,
- → l'étude,
- → les garderies post et périscolaire (CLSH)
- → et le centre aéré (ALSH).



Le procédé est simple. Il suffit de se connecter sur le site de la commune : www.lemesnilsaintdenis.fr et de se rendre sur la page d'accueil. Cliquez alors sur le bandeau « portail famille – paiement en ligne ».

Vous n'êtes pas encore inscrit ? Vous pouvez créer votre compte en cliquant sur la rubrique « Inscrivez-vous ». ●

Pour Plus d'informations:

Service scolaire : 01 30 13 82 97 Service Petite enfance : 01 30 13 86 66

Créationdu Conseil municipal des jeunes Mesnilois

Pour la première fois au Mesnil Saint Denis!

Le projet a été présenté aux élèves des CM1, CM2, 6e, 5e et 4e en décembre. Tous les jeunes Mesnilois correspondant à ces classes d'âges peuvent être candidats et seront électeurs dans leurs établissements scolaires pour ceux scolarisés au Mesnil Saint Denis, en mairie pour les autres.

La campagne électorale et les élections se tiendront en janvier 2015.

Agir,
participer,
être acteur de sa ville,
représenter ses pairs...
être force de propositions,
telles sont les futures missions de ces futurs
Conseillers municipaux.

Récolter des idées, prendre des initiatives, traduire ces propositions en projets, en suivre la réalisation, c'est le fonctionnement d'un Conseil municipal des jeunes.

L'écoute, l'expression, le dialogue, l'apprentissage, l'action

sont les compétences et les moyens à développer afin d'agir au mieux pour le bien commun.

L'objectif d'un Conseil municipal des jeunes est de former des citoyens responsables, conscients de leurs droits et de leurs devoirs.

Nous avons hâte de voir ces futurs Conseillers municipaux à l'œuvre! •

Le petit lexique de la Caisse des écoles

La Caisse des écoles n'est pas une vieille voiture au service des élèves, la Caisse des écoles ne sonne pas lorsqu'on ouvre son tiroir-caisse, la Caisse des écoles ne résonne pas car elle n'est pas un tambour, la Caisse des écoles n'est pas une coopérative ni une association, la Caisse des écoles est un organisme public géré et animé uniquement par des bénévoles dont :

- → la raison d'être est de collecter de l'argent, distribué intégralement aux écoles maternelles et élémentaires mesniloises et réparti à part égale par élève,
- → le but est de financer tout ou partie des projets pédagogiques, du matériel scolaire ou des jeux scolaires.

Programme pour l'année scolaire 2014/15

- → Proposition aux Mesnilois de commander un centre de table pour les fêtes de Noël en partenariat avec la Jardinerie Lamotte.
- → Participation avec l'Atelier des Mamans au marché de Noël du CLC le week-end du 13 et 14 décembre.
- → Participation à la journée Petite Enfance du 13 juin.
- → Boum de fin d'année pour les CM2 au mois de juin.
- → Chasse au trésor « Géocaching » (avec coordonnées GPS) en septembre / octobre 2015.

Le succès de ces manifestations dépend de vous : de votre participation, de votre engagement, de votre soutien ! Hauts les cœurs :

LA CAISSE DES ÉCOLES POUR TOUS, TOUS POUR LA CAISSE DES ÉCOLES!





Venez planter une haie champêtre

avenue de Breteuil!

Ouvert à tous, grands et petits, riverains ou non, un chantier participatif de plantation de haie se déroulera le samedi 7 mars (réservez la date !) le long de l'avenue de Breteuil, avec l'assistance technique et financière du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

coloré pour mettre en valeur l'une des entrées du Mesnil tout en favorisant

Ce chantier sera l'occasion pour chacun de participer à un moment convivial, de récolter des conseils pour son propre jardin et de s'initier aux pratiques d'écojardinage. Une réunion de présentation aura lieu en février pour répondre à toutes vos questions. •



L'objectif est de planter diverses variétés locales d'arbustes à croissance rapide, en associant à la fois des essences fleuries, des arbustes à baies comestibles ou à feuillage

la biodiversité.

Liste indicative des espèces qu'il est prévu de planter

Pour les fleurs:

→ seringat, sureau noir, troène et viorne obier.

Pour la couleur des rameaux :

→ cornouiller sanguin et osier.

Pour les fruits:

→ aubépine, fusain d'Europe.

Pour le feuillage :

→ charme, laurier tin.

Pour les fruits:

→ framboisier, cassis, groseillier, noisetier.













Comptage Wetlands à l'étang des Noës

Le comptage Wetlands est un recensement international des oiseaux d'eau qui s'effectue chaque année au mois de janvier sur toutes les zones humides de la planète. Dans plus de 100 pays, des milliers d'ornithologues et d'amateurs y dénombrent les oiseaux aquatiques. Le but est d'estimer la taille des espèces concernées, d'évaluer l'évolution des effectifs et d'identifier les principaux sites d'hivernage.

A l'étang des Noës, les oiseaux aquatiques sont ainsi comptés par des bénévoles et les résultats sont transmis via le Centre ornithologique d'Île-de-France à Wetlands. Le prochain comptage aura lieu dimanche 18 janvier 2015 de 15h à 17h. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à me contacter : claplagne@lemesnilsaintdenis.fr

J'aime mon arbre

Vous avez encore jusqu'au 30 avril pour participer au concours photo « J'aime mon arbre » lancé par l'Union des Amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse!

C'est l'occasion d'immortaliser votre arbre préféré de la commune (qui ne manque pas de magnifiques spécimens) ou des alentours. A l'issue du concours, une exposition itinérante sera organisée, elle passera au Mesnil!

Pour tout renseignement et pour concourir, visitez le site internet www.jaimemonarbre.org •



Envie de faire pousser quelques bons légumes ?

Vous souhaitez cultiver une parcelle de potager au Mesnil Saint-Denis dans une ambiance conviviale et dans un environnement calme et privilégié ?

Rejoignez l'association Les Amis du Potager des Ambésis. Contact : Jean Vincent, 07 86 98 76 27 (jean-julien.vincent@orange.fr) ●



Visitez le centre de tri du SIDOMPE*



Chaque année, les enfants de CM2 des écoles du Mesnil visitent le centre de tri du SIDOMPE* à Thiverval Grignon. Vous aussi vous êtes curieux de savoir ce que devient le contenu de vos sacs jaunes ? Alors inscrivez-vous à la visite du centre de tri qui sera organisée fin mars (date exacte à confirmer).

Pour cela, merci de contacter Sonia Zunino, technicienne assainissement/ déchets au 01 30 13 86 64 ou sur szunino@lemesnilsaintdenis.fr en indiquant les informations suivantes :

- → Nom
- -> Prénom
- Adresse
- → Téléphone
- → Courriel
- → Nombre de personnes souhaitant effectuer la visite.

A noter : la visite ne peut s'effectuer qu'un jour de semaine. Compter deux heures environ. Un co-voiturage sera organisé au départ du Mesnil. Nous recontacterons les personnes inscrites ou intéressées en temps utile pour les informer plus précisément du déroulement de la visite. •



* SIDOMPE : syndicat intercommunal de destruction des ordures ménagères et de production d'énergie.

Formation de nos agents « espaces verts » avec le PNR



Dans le cadre des engagements de la commune en matière de développement durable et de bonnes pratiques environnementales, les techniciens du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse participent à la formation des agents des espaces verts.

Ici, au mois d'octobre, un chantier de formation de nos personnels pour la destruction de la Renouée du Japon (plante invasive). ●





Un syndicat plein d'initiatives!

Un syndicat d'initiative (SI) est une association loi 1901 créée par 3 personnes minimum afin de développer l'accueil, l'information et la promotion du tourisme de sa ville et de ses proches environs.

Nous pouvons donc féliciter notre SI, dynamisé exclusivement par des bénévoles qui, sous la houlette de leur présidente Annie Amaury, vous proposent tout au long de l'année sorties, concerts, manifestations... Beaucoup de travail et d'engagement au service de vos loisirs afin de vous présenter des prestations de qualité.

Partenaires d'Yvelines Tourisme, organisme départemental relevant du Conseil général des Yvelines, ces bénévoles sont toujours à l'affût de «bons plans» sortant des sentiers battus. Quelques exemples de manifestations proposées en 2014 : balade nocturne à la lampe torche dans les bois et champs du Mesnil, visites culturelles (Skit, Notre Dame de la Roche...),

défilé de mode au château, concert de jazz, de musique classique, pique-nique impressionniste dans les jardins du château...

Savez-vous que le SI peut également vous apporter tous renseignements pour l'organisation de vos loisirs de fin de semaine ou de vacances ?

N'hésitez pas à leur rendre visite! Les locaux du SI sont à droite de la grille d'entrée du château. Ça fourmille d'informations pour des idées de sorties, pour tous les âges!

Tél.: 01 34 61 49 79 / 07 81 76 23 48

Site internet : http://simesnilsaintdenis.e-monsite.com •

"Petit" aperçu des activités proposées par le Syndicat d'initiative du Mesnil St Denis durant l'année!























Week-end festif pour les 30 ans de jumelage avec Hankensbüttel

Vendredi 3 octobre 2014, 19h30 : arrivée au Mesnil Saint Denis de nos 80 amis Allemands, comme prévu, après 900 kilomètres et quelques heures de voyage !





Beaucoup de familles françaises ne connaissent pas encore leurs hôtes. Quelle joie de les accueillir avec la «french touch» : apéritif, bons petits plats, fromages, desserts et naturellement quelques vins de terroirs. Ils adorent!

Le lendemain matin, départ en/et avec fanfare! Celle-ci sillonne les lieux incontournables de notre ville. Une belle orchestration jeune et dynamique, réunie pour le final devant le parvis de l'église avec le groupe musical de Lévis-Saint-Nom.



14h30, cérémonie en extérieur au château en présence de nombreux invités allemands et français.

Beaucoup d'émotion dans le discours de Madame le Maire, discours tourné vers l'avenir pour nous et, surtout, pour tous les jeunes qui forment aujourd'hui le futur de l'Europe. Monsieur Martin Rausch, Maire d'Hankensbüttel préfère nous fredonner une chanson de Zaz porteuse d'un message d'espoir et de paix, dans un très original discours tourné vers l'avenir.





Echanges des cadeaux et signatures dans le livre d'Or. Pour marquer la richesse de notre artisanat local, Madame le Maire a tenu à offrir des présents de la Vallée de Chevreuse achetés au Mesnil St Denis. A l'issue de ces échanges, un superbe buffet préparé par un traiteur du Mesnil est servi dans la salle du conseil, décorée et orchestrée par les services municipaux qui ont magnifiquement œuvré pour ce bel anniversaire.



Le soleil de cette journée est à l'unisson des cœurs et des amitiés. Il nous prédit encore de belles années de jumelage et d'échange!

La journée se termine par une réception au gymnase Guy Lefébure dans la bonne humeur générale. L'harmonie Muzikzug et l'ensemble Kaszpryck rythment la soirée avec leurs interludes musicaux qui font danser les convives.

DIMANCHE

Visite de Paris ou du château de Fontainebleau, une journée bien remplie !

LUNDI MATIN

Rendez-vous à 8h pour le départ. Enfin presque ! Après multiples embrassades, larmes, photos... le moteur du car vrombit vers 8h45. Nos invités repartent avec beaucoup d'émotion et une nette envie de revenir! Ils ont hâte de nous recevoir en retour. Nous nous retrouverons au mois de mai à Hankensbüttel!

MERCI À TOUS LES ORGANISATEURS : MONSIEUR ADELINE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE JUMELAGE ET MONSIEUR PETZOLD SON HOMOLOGUE ALLEMAND, LES MEMBRES DES DEUX COMITÉS DE JUMELAGE, LES MUSICIENS, LE CHŒUR DU MESNIL, LES SERVICES MUNICIPAUX POUR LEUR DISPONIBILITÉ, MESDAMES ET MESSIEURS LES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX POUR LEUR PARTICIPATION. ●

Et 45 ans de jumelage scolaire



A l'origine du jumelage entre Le Mesnil Saint Denis et Hankensbüttel, l'amitié entre deux professeurs : l'une au collège Philippe de Champaigne et l'autre au gymnasium de Hankensbüttel. C'est ainsi qu'un appariement entre ces deux établissements scolaires est né il y a 45 ans.

Pour fêter cet anniversaire, à l'occasion de la venue en France de 38 élèves du gymnasium, jeunes Français et Allemands, leurs professeurs, l'administration du collège et les représentants des communes du Mesnil et de La Verrière étaient réunis le mardi 18 novembre. Chants, musique, échange de cadeaux... un moment convivial et chaleureux pour mettre à l'honneur cette indéfectible amitié franco-allemande. Un très grand merci aux professeurs qui, de part et d'autre, mobilisent toute leur énergie pour faire vivre cet appariement.

Le lendemain, les élèves étaient reçus en mairie pour une visite commentée par Madame le Maire et ses adjoints suivie d'une collation dans la bibliothèque du château. •







Nouveau! Les légumes bio de l'AMAP* Les paniers d'autrefois désormais au Mesnil



L'AMAP Les paniers d'autrefois a élu domicile tous les jeudis soirs de 18h à 19h30 dans l'enceinte de la mairie, plus précisément dans les vestiaires du stade (à côté de la salle Gassendi).

Depuis 2008, cette AMAP constituée de bénévoles n'avait pas obtenu de local au Mesnil pour distribuer à ses adhérents les paniers constitués de légumes cultivés biologiquement. Madame Le Maire sensible à cette démarche et à cette agriculture a su très vite mettre un local à leur disposition. Un engagement contractuel est possible par saison avec d'autres producteurs, en l'occurrence un boulanger de La Celle-les-Bordes pour le pain et la farine. Les œufs et poulets font l'objet d'un contrat particulier avec le producteur de légumes. Tous les produits vendus sont biologiques.

Les inscriptions s'effectuent au début de chaque saison (avril et octobre) auprès de Monsieur Jacques Marre (secrétaire): jacques-marre@orange.fr ou de Madame Hélène Radenac (présidente): helradenac@gmail.com

* AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

Fête nationale : après la pluie, le Comité des fêtes a fait briller la soirée de mille feux !





Malgré un temps très pluvieux toute la journée du 13 juillet, la soirée se révélant plus clémente, les Mesnilois ont participé nombreux à la retraite aux flambeaux dans les rues de la commune ainsi qu'au magnifique feu d'artifice qui a suivi dans le parc du château.

Un très grand merci au Comité des fêtes et à toute son équipe qui, derrière son Président Gérard Méjécase, a tenu bon toute la journée et, malgré la pluie, a préparé une très belle soirée : leur restauration de grande qualité a été suivie d'une soirée dansante qui a permis de prolonger la nuit au-delà du feu d'artifice.

Merci également aux artificiers qui ont embrasé le château, nous emmenant des années 40 à nos jours pour célébrer les 70 ans du débarquement.

A l'année prochaine, en espérant une meilleure météo! ●

Il y a 70 ans, la vie de trois jeunes soldats s'arrêtait à La Verrière...



70 ans déjà. Le souvenir nous amène à nous rappeler la Libération de notre patrie, cette France que nous aimons tant, et plus particulièrement le passage de la $2^{\rm e}$ DB sur la RN10 en août 1944.

Monsieur Pietri, ancien combattant de la $2^{\rm e}$ DB, présent dans la colonne de reconnaissance en ce 23 août 1944, nous conte, sans emphase, mais avec tellement de réalisme, l'histoire de ce char «Sanglier», dont le chemin s'est arrêté à La Verrière, sacrifiant la vie de ses servants pour sauver notre pays. Nous pouvons humblement essayer d'imaginer ce qu'ont pu être ces moments, nous qui avons eu la chance de ne pas avoir vécu cette barbarie.



Après un recueillement emprunt de solennité, d'abord au cimetière du Mesnil Saint Denis où repose le conducteur du char dont nul n'a jamais retrouvé la famille, puis autour de la stèle de la Malmedonne, Mme Tasca, ministre et sénatrice, Mr le Sous Préfet, Mme le Maire du Mesnil Saint Denis (très entourée de ses adjoints et conseillers), Mr le Maire de La Verrière, Mr le Maire de Coignières ont déposé de

magnifiques gerbes de fleurs en hommage à ces trois soldats... à peine âgés de 20 ans. Notre pensée était aussi pour tous leurs camarades, morts pour la France. •

Forum des associations : pour faire son marché d'activités culturelles et sportives

Rendez-vous incontournable de la rentrée de septembre, le 11° Forum des associations a réuni samedi 6 septembre l'ensemble des acteurs de la vie associative culturelle et sportive du Mesnil Saint Denis. Les Mesnilois ont cette année encore répondu présents et sont venus s'inscrire à une ou plusieurs des nombreuses activités proposées.

Bonne année culturelle et sportive à tous! •

13 ET 14



Une médaille inattendue!

Au mois de juillet, un courrier de la préfecture invitait Evelyne Aubert à venir recevoir la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports! Une réelle surprise pour Madame le Maire! Le dossier de demande avait été préparé en secret par Claudette Hutin, présidente de l'ASMD. Cette distinction vient concrétiser près de 40 années au service du sport, d'abord comme bénévole puis comme Maire-adjoint. Le diplôme lui fut remis en juillet dans les jardins de la préfecture, puis la médaille par Mme Hutin lors de la soirée du forum, entourée de tous les bénévoles de l'ASMD. Un grand merci à eux pour cette jolie surprise. •



40 ans d'existence pour une association, ça se fête!

Après un premier rendez-vous fin juin, annulé pour cause de mauvais temps, le Tennis club du Mesnil St Denis a organisé ses 40 ans les 13 et 14 septembre. Au programme de ce week-end très ensoleillé, de nombreuses animations pour petits et grands, sportifs débutants ou confirmés.

Le samedi a vu défiler les 12 heures de tennis, les demi-finales du challenge Senior +, des activités multi-tennis comme le mur de précision ou le radar de service. En fin de journée, anciens présidents, actuels bénévoles, tous



ceux qui font ou qui ont fait la vie du TCM étaient réunis en présence de nombreuses personnalités de la municipalité devant le chalet pour le mot du président et les discours d'Evelyne Aubert et de Cédric Chauvierre, adjoint aux Sports. La commune a remis une magnifique coupe (rappelant « le Saladier » !) au président Michel Lasry. Après l'apéritif, les jeunes du club ont servi une paëlla géante. La soirée disco s'est poursuivie jusque tard dans la nuit.

Au programme du dimanche : finale du challenge Senior + et finale du tournoi interne Homme devant un nombreux public. La journée s'est terminée par la remise des trophées.

Un grand bravo à tous pour ce superbe weekend! ●



Accueil des nouveaux Mesnilois et félicitations aux bacheliers

Une quarantaine de nouveaux Mesnilois ont répondu présent à l'invitation de la mairie pour une visite de présentation de la commune. Une visite en car, ponctuée de différentes étapes comme les hameaux, l'étang des Noës, ou le Skit du St-Esprit, a permis aux participants de découvrir les lieux forts de notre commune. Madame le Maire, plusieurs adjoints ainsi qu'Annie Amaury, présidente du Syndicat d'initiative, les ont guidés tout au long de ce parcours. De nombreux membres de l'équipe municipale les ont rejoints pour terminer par la visite de la mairie.





Cette journée mettait également à l'honneur les bacheliers reçus avec mention en juin dernier. Après les félicitations de Madame le Maire et des élus, et la remise d'un cadeau offert par la municipalité aux lauréats, cet après-midi accueillant, sympathique et détendu s'est terminé autour d'un verre de l'amitié dans le salon de lecture.

Journées du patrimoine, entre histoire locale, peintures et musiques

De nombreux visiteurs ont profité des journées du patrimoine pour visiter la ferme de Beaurain ou encore l'abbaye Notre Dame de la Roche où ils pouvaient bénéficier des explications des conférencières du Syndicat d'initiative. De nombreux curieux ont aussi saisi l'occasion de découvrir ou redécouvrir le château mairie et d'admirer les peintures de Véronique Leflem François, d'écouter la prestation de la chorale L'air de Rien à la chapelle ou d'apprécier la musique baroque au Colombier grâce à l'ensemble instrumental du Ménil-Habert.



Nos ballerines aquatiques toujours fidèles au rendez-vous des Virades de l'espoir

A l'occasion des Virades de l'espoir, journée nationale de mobilisation contre la mucoviscidose (terrible maladie génétique qui détruit peu à peu les poumons), le ballet de natation synchronisée du Mesnil a su nous enchanter par ses scènes acrobatiques de qualité.

Madame le Maire, Monsieur Chauvierre, Maire-adjoint aux Sports, Conseillers municipaux et public nombreux ont su apprécier le travail effectué par ces jeunes ballerines dans le nouveau bassin de la piscine.

Soleil radieux, piscine toute neuve et découverte, public conquis ! A l'année prochaine ! \bullet



Qu'il pleuve ou qu'il vente, à la brocante de la Saint Denis. toujours de bonnes ventes!



Malgré une météo peu clémente, la traditionnelle brocante de la Saint Denis organisée par le Comité des fêtes a réuni en ce dimanche de mi octobre tous les amateurs de bonnes affaires. dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Félicitations au Comité des fêtes et à l'année prochaine!

5 fois 20 bougies pour garder un air de jeunesse!

Mardi 4 novembre 2014, Madame Pilorget, citoyenne du Mesnil a dignement fêté ses 100 ans, entourée de sa famille et de ses proches, dans le salon de lecture de la mairie.

Madame le Maire et beaucoup d'élus du Conseil municipal lui ont rendu hommage par un discours retracant sa vie. Un très beau bouquet de fleurs et d'autres présents lui ont été offerts. Petits fours et coupe de champagne ont su parfaire cet évènement.

Nous vous souhaitons une nouvelle fois un très bel anniversaire. Préservez votre santé et surtout gardez votre sens de l'humour!



1914/2014, un siècle déjà...

Le 3 août 1914, le tocsin retentit dans tous les villages de France, l'appel est lancé mais cette fois ce n'est pas pour le feu au village, non, malheureusement c'est le feu dans notre pays, en Europe. La France est mobilisée pour entrer en guerre. Des millions de jeunes hommes vont partir «la fleur au fusil», défendre notre patrie, pensant qu'ils en auraient fini en 4 ou 5 mois... s'ils avaient su.

100 ans après, le 11 novembre 2014, nous sommes auprès d'eux, réunis autour du monument aux morts, afin de célébrer leur mémoire et leur courage. Nous devons garder à l'esprit la barbarie, les atrocités que les soldats mais aussi femmes et enfants ont endurés pendant cette guerre. Et ce nombre impressionnant d'individus mutilés à jamais...

Madame le Maire remercie toutes les personnes qui se sont déplacées (plus de 200), ainsi que tous les enfants et adolescents des collèges et écoles élémentaires pour cet hommage à ces Hommes de toutes nations, morts pour la France, pour la république et la démocratie.



Exposition rétrospective en préparation

Personne ne doit oublier. Nous avons un devoir de mémoire pour nos aïeux auprès de nos enfants et des générations futures, afin que cette sauvagerie puisse servir d'exemple à ne pas reproduire.

C'est pourquoi Madame Aubert et tout le Conseil municipal tiennent, pour ces trois prochaines années de commémoration, à faire partager une rétrospective dans les salles de la mairie s'appuyant sur le prêt de tous vos documents liés à cette guerre de 14/18, portraits, lettres, etc. Les possesseurs de telles archives sont invités à contacter le secrétariat de la mairie. D'avance, nous les en remercions vivement. •



1er défilé de mode mesnilois : éblouissant!

Attention Mesdames et Messieurs le spectacle a commencé!

Près de 300 personnes étaient présentes dans les salons du château mairie samedi 15 novembre pour assister au premier défilé de mode du Mesnil Saint Denis organisé par le Syndicat d'initiative dans le cadre des manifestations Goûts d'Yvelines.

Une quarantaine de mannequins d'un jour, de la commune et des environs, de 4 à 70 ans, avaient répété, s'étaient coiffés et maquillés pour défiler au rythme du piano de Francis Vidil.

Sportswear, tenues de ville, robes de soirée et de cocktail, robes de mariée, tous les ingrédients étaient présents, dignes des plus grands.

Denise Bruandet, ancien mannequin Dior, a magnifiquement orchestré le show et mis en valeur aussi bien les vêtements prêtés pour l'occasion par des boutiques environnantes que les créations de l'atelier Crisaline de Carole Bourasseau ou celles de Création Accent Parisien de M'Backe. Ont également participé à la réussite de cet évènement les coiffeuses, une esthéticienne et les fleuristes de la commune.

Des applaudissements nourris ont récompensé chaque pas sur le podium et tous les participants, mannequins ou spectateurs, sont repartis des étoiles plein les yeux.

A l'issue du spectacle, chacun était invité à déguster les produits du terroir sous forme d'un délicieux buffet offert par le Syndicat d'initiative et certains commerçants du Mesnil St Denis partenaires de la manifestation.

La liste de tous les commerçants ayant participé se trouve sur le site du Syndicat d'initiative.

Pour conclure, je me permets de reprendre une partie du discours d'ouverture d'Annie Amaury, présidente du Syndicat d'initiative, qui citait Michel Fugain, mais en actualisant les paroles : « Le spectacle est déjà bien rôdé, laisseznous encore quelques années Et vous serez à nouveau émerveillés! » •



27 ans de générosité!





Toujours autant d'engouement pour le Téléthon et c'est tant mieux!

Concert d'enfer sous l'œil bienveillant de Notre Dame de La

Roche le vendredi 5 : le groupe MMK, venu spécialement de Strasbourg, a su faire vibrer et danser les nombreux spectateurs.

Le lendemain, la marche a pris le relais sous le ciel bleu : Le Mesnil/Dampierre, 6 km et une cinquantaine de marcheurs. Merci à tous les participants. Les fonds récoltés au profit de notre Téléthon national dépassent ceux de l'an passé!

Merci au Syndicat d'initiative pour son dynamisme et son dévouement pour les belles causes.

Douce **nuit**

Dans une église pleine, les Chœurs du Mesnil, sous la direction de Benjamin Fau, nous ont invités à entrer dans la magie de Noël par le biais de chants traditionnels, du *Bel ange du ciel* à *Douce Nuit*, l'occasion pour chacun de se souvenir de ces refrains d'enfance.

Puis, accompagnés par l'ensemble instrumental, les choristes ont interprété *La Messe de Minuit* de Marc-Antoine Charpentier. Un très beau moment!





Bonjour Père Noël!

Je t'ai vu samedi 13 décembre au CLC pour le marché de Noël. J'ai bien aimé l'histoire des Petits Ramoneurs! Tu as vu, ils ont retrouvé ton traîneau! A la fin du spectacle, tu nous as offert plein de bonbons, c'était trop bien!

A un moment mon papa est parti en me disant "Chut, je vais



faire un cadeau à maman"... Il est revenu, il avait pas assez de ses 2 bras ! Il m'a dit qu'il voulait tout acheter, tout était beau sur les stands.

Bon, pendant que maman parle avec ses copines autour du stand vin chaud, papa m'emmène faire un tour de calèche, trop cool les chevaux! Maman en a profité pour acheter le repas de ce soir.

Je suis super content de ma journée, tellement c'est beau mes yeux clignotent encore. Bon, demain il faut que je me lève pour le lâcher de ballons!

Ben oui, j'ai été très sage et je t'envoie ma liste pour Noël! Faut pas que tu te trompes de cadeaux!

Gros bisous Père Noël et n'oublie personne!

Dis, tu reviendras l'année prochaine au Mesnil Saint Denis ?

Le P'tit Mesniloup •







Espace réservé à l'expression des groupes d'élus municipaux Chacun s'exprime sous sa seule responsabilité.

Meilleurs vœux

Il est de tradition républicaine que le Maire présente ses vœux à la population lors d'une réception en mairie courant janvier.

Nous, les élus Dynamique 2014, n'aurons pas la possibilité de vous recevoir en mairie, c'est pourquoi nous profitons de cette tribune pour vous présenter nous aussi nos meilleurs vœux pour 2015.

Et comme nous ne voulons oublier personne, nous lançons une nouvelle tradition républicaine : les vœux de l'opposition à Madame le Maire.

Nous souhaitons à Mme Aubert tous nos vœux de transparence dans la gestion du Mesnil (cela changera un peu). Nos meilleurs vœux également pour une vision saine et raisonnée de l'urbanisme, sans vendre le Mesnil aux promoteurs (on peut toujours rêver). Et enfin, nos meilleurs vœux de bonne gestion financière et de dynamisme économique afin que nos impôts n'explosent pas dans les années à venir (espérons qu'il ne soit pas trop tard).

Nous aimerions aussi souhaiter nos meilleurs vœux d'indépendance intellectuelle aux élus de la majorité pour qu'ils ne suivent pas aveuglément Mme Aubert sur des voies qui ne sont pas celles souhaitées par les Mesnilois.

Bonne année 2015 à tous!

Vos élus Dynamique 2014 Aimeric d'Annoville, Valérie Lemaître, Marc Paulet, Bertille Bonnain, Daniel Augé.

Notre constat après dix mois...

Dix mois après sa courte victoire, Mme Aubert commence à nous dévoiler sa politique dans les trois principaux dossiers de la campagne : le plan local d'urbanisme, le projet immobilier du foyer Sully et la ferme de Beaurain.

Ainsi, la maîtrise de notre urbanisation et celle des finances de la commune seront au cœur de cette mandature.

Sur ces dossiers, la majorité nous a sollicités pour participer à des « comités de pilotage ». Nous avons décliné cette offre, car comme son nom l'indique, de tels comités pilotent des projets définis par l'équipe en place. Or, nous n'avons à aucun moment validé ces projets car aucune concertation n'a eu lieu sur ces trois dossiers. En revanche, nous avons proposé de participer à des groupes de concertation ou de réflexion pour définir des projets conformes à nos engagements. Nous attendons la réponse.

Un refus confirmerait les engagements de campagne de Mme Aubert dans le domaine de l'urbanisme avec lesquels nous étions en opposition. Mme le Maire s'est engagée à atteindre 8000 habitants à l'horizon 2020. Cet effectif signifie une croissance démographique annuelle de 3 %. Nous sommes loin des 0,55 % préconisés par le Parc naturel de la Haute Vallée de Chevreuse! Cette évolution changera radicalement la physionomie de quartiers pourtant résidentiels. Le calme des résidences du Château et d'Henriville, associé au caractère village du Mesnil-Saint-Denis, sera remis en cause par l'augmentation de la circulation de transit. En effet, il est prévu de créer au moins 400 logements sur le site du foyer Sully. Une telle politique aura également des conséquences dans le domaine des finances communales. Il faudra avec une telle croissance démographique investir dans des équipements dont les premières conséquences seront l'augmentation de la dette et des prélèvements.

Malgré une majorité de Mesnilois qui s'est prononcée contre une urbanisation massive, l'équipe en place maintient le cap défini par l'équipe précédente.

Notre site: www.vivreensemblemesnil.fr

Vivre Ensemble au Mesnil-Saint-Denis Quentin About, Catherine Michondard, Stéphane Djaadi

Réveillons notre interco!

En proposant des regroupements autour de grands pôles comme Roissy, Saclay ou Marne-la-Vallée, le Schéma Régional de Coopération Intercommunale vise à rééquilibrer la Grande Banlieue face à la puissance du futur «Grand Paris». Il provoque le débat et même l'hostilité d'élus locaux, qui critiquent une approche trop quantitative... Et pourtant, dans un contexte de compétition internationale toujours plus forte, il faut mettre nos territoires davantage en capacité de maintenir et développer l'emploi et les activités économiques, et d'offrir à nos concitoyens un meilleur accès à des infrastructures et à des services mutualisés. Là où nous déplorons aujourd'hui un sous-équipement très fort, nous aurons les moyens de construire des communautés urbaines qui offriront à leurs habitants ce qu'ils veulent légitimement trouver, emploi, formation, culture. Nos territoires ne seront plus alors seulement considérés comme des banlieues tout juste aptes à répondre à la demande de logements en Île-de-France.

Le schéma n'impacte pas -pour l'instant- notre Communauté de Communes. Mais ne nous trompons pas, ces regroupements n'en sont qu'à leur début! Et quand on a un gros voisin, potentiellement un peu «expansif», mieux vaut être assez corpulent soi-même... Or notre intercommunalité est aujourd'hui une coquille vide, la seule compétence transférée est celle des ordures ménagères! Il est donc urgent de mettre en œuvre des projets ambitieux au sein de notre interco, de la renforcer en nous rapprochant de communes voisines qui ont des profils et des ambitions identiques aux nôtres et qui ne désirent pas rejoindre tout de suite une grosse communauté d'agglomération... Sinon, le petit poucet se fera manger tout cru par l'un de ces ogres!

Dominique Dario pour Le Mesnil en Mouvement

Consultation des registres d'état civil

Tous les actes de naissance, mariage et décès survenus au Mesnil Saint Denis sont répertoriés dans les registres d'état civil. Seuls ceux antérieurs à 1905 sont consultables, sur rendez-vous, au service "Administration générale" de la mairie. Toutefois, l'état de ces documents, dû à leur ancienneté, ne permet pas d'en faire des photocopies. Ces registres d'état civil sont également disponibles sous format numérique auprès des archives départementales : 2 avenue Lunca à Montigny-le-Bretonneux ou sur le site www.cg78.fr/archives.

Naissances

Culerier Solenn	28 mai 2014	Cholodowski Maëva	26 août 2014
Le Bihan Anne Manon	5 juin 2014	Rolland Anna	10 septembre 2014
Boulay Soren	15 juin 2014	Pires Mateo	10 septembre 2014
Bernardini Midy Léonie	18 juin 2014	laremenko Inaya	5 octobre 2014
Cotrim Le Friec Tess	25 juin 2014	Fabre Loris	6 octobre 2014
Marty Ambre	25 juin 2014	Ould Lamara Leny	17 octobre 2014
Bonnefoi Kévin	25 juillet 2014	Trégouët Naël	19 octobre 2014
Lopes Correia Barreto Mylann	30 juillet 2014	Cakir Ilhan	21 octobre 2014
Faroux Aliénor	2 août 2014	Fournier Cotta Mya	26 octobre 2014
Labdoui Ounaïs	17 août 2014	Gilles Deperrière de Villaret Zita	15 novembre 2014
Querleu Augustin	21 août 2014	Mandungu Ambua Matata Tina	17 novembre 2014
Dieng Elymane	23 août 2014	Neves-Guerra Thomas	19 novembre 2014

Mariages

Lesserteur Damien et Genouel Sandrine	6 septembre 2014	Poplawski Maciej et Trenson Juliette	8 novembre 2014
Pinto David et Lemoine Ludivine	13 septembre 2014	Laverge Michaël et Henon Sophie	8 novembre 2014
Armento Romano et Goussot Pauline	13 septembre 2014	Jéhanno Nicolas et Mazé Mélanie	15 novembre 2014
Machin Alexandre et Belieres Cécile	11 octobre 2014	Masse Benjamin et Decouvelaere Céline	6 décembre 2014
Schenck Stève et Bordenave Aurélie	25 octobre 2014		

Décès

Fauveau Jacques	7 mai 2014	Minassian Jean	30 août 2014
Garrido Robert	28 mai 2014	Baud veuve Chanet Huguette	30 août 2014
Lemaitre veuve Gourdin Marie-Louise	29 mai 2014	Vachet Serge	3 septembre 2014
Aramilio Philippe	3 juin 2014	Goisbault veuve Fouant Yvette	8 septembre 2014
Le Borgne Théophile	7 juin 2014	Dubourg Michel	13 septembre 2014
Grandjean Jacques	4 juillet 2014	Lafont veuve Barbier Yvonne	22 septembre 2014
Tchoumakoff Boris	7 juillet 2014	Gentil veuve Blanchouin Léonce	23 septembre 2014
Lemaître André	10 juillet 2014	Cléry Robert	1 ^{er} octobre 2014
Buron Gisèle	12 juillet 2014	Chevallier Jacques	5 octobre 2014
Prevost Marguerite	16 juillet 2014	Brescan Christiane	10 octobre 2014
Alexandre Yann	28 juillet 2014	Martin Max	17 octobre 2014
Le Goff Pierre	4 août 2014	Buret Pierre-Julien	17 octobre 2014
Petitjean veuve Joséphine André	18 août 2014	Chemineaud veuve Haguenauer Solange	12 novembre 2014
Guillard François	20 août 2014	Smadja épouse Ghidalia Suzy	17 novembre 2014





Festival Jazz à Toute Heure

Le Mesnil St Denis a été retenu pour la soirée d'ouverture du 17e festival intercommunal Jazz à Toute Heure avec Janysett McPherson, merveilleuse chanteuse et pianiste cubaine! Accompagnée de Dominique Viccaro et Rafael Paseiro, la formation nous livre un répertoire constitué d'un riche et original mélange de musique latino-américaine, de jazz et de chansons. Une musique au caractère bien trempé pour un moment d'émotion garantie.

- ► Vendredi 6 mars 2015 20h30 au CLC
- ► Réservation sur le site www.jazzatouteheure.com

L'agenda de vos loisirs

Janvier 2015

Lundi 5

→ Service entraide parents: galette des rois de 9h30 à 11h30 au local de l'association, 9 rue Henri Husson.

Mardi 6

→ Bridge club : tournoi des rois à 13h30 au club. Gratuit pour les adhérents.

Mercredi 7

→ CLC : l'heure du conte, conte pour enfants à 14h30 à la médiathèque. Entrée libre.

Vendredi 9

→ Solfeggio Solfeggietto: concert « Partons en voyage » avec la participation des Drôles de Dames de Libr'accord à 20h30 à l'église du Mesnil St Denis. Entrée libre.

Vendredi 9 et samedi 10

→ LAEP le Scoubidou : matinées spéciales « Petit déj. » vendredi de 9h15 à 11h15 et samedi de 10h à 12h au Scoubidou.

Dimanche 11

→ CLC : choco théâtre, spectacle jeune public + goûter à 15h salle de spectacle du CLC. Tarifs 5 € / 7€.

Mercredi 14

→ Syndicat d'initiative : causerie « Jean de La Fontaine » par Gilles Becdelièvre à 15h dans le salon de lecture, château-mairie. Gratuit.

Vendredi 16

→ Syndicat d'initiative : soirée galette avec concert pour les adhérents à 20h dans la salle Henri IV.

Samedi 17

→ Cercle philatélique : rencontre mensuelle + assemblée générale de 10h à 12h au CLC.

Dimanche 18

- → L'Air de Rien : concert « Embarquement pour le swing » avec la participation d'un jazz band professionnel à 17h30 au CLC. Tarif 10 €.
- → Comptage Wetlands à l'étang des Noës. Ouvert à tous.

Jeudi 22

→ Service entraide parents : soirée Ladies'night à 20h30.

Samedi 24

→ CLC : audition école de musique à 16h, salle de spectacle du CLC. Entrée libre.

Dimanche 25

→ Club des amis retraités : sortie cabaret « Show Mugler Follies » au théâtre Le Comédia à Paris. Tarif 87 €. Départ à 10h15.

Mardi 27

→ CLC: thé dansant à 14h30, salle de spectacle du CLC. Tarif 10 €.

Samedi 31

- → CLC : apéro jazz à 18h30, salle de spectacle du CLC. Entrée libre.
- → ASMD judo-jujitsu : coupe Baby toute la journée au gymnase Philippe de Champaigne. Gratuit.

Février 2015

Dimanche 1er

→ ASMD judo-jujitsu : coupe J.P. Retourné toute la journée au gymnase Philippe de Champaigne. Gratuit.

Mercredi 4

→ CLC : l'heure du conte, conte pour enfants à 14h30 à la médiathèque. Entrée libre.

Vendredi 6 et samedi 7

→ LAEP le Scoubidou : matinées spéciales « Petit déj. » vendredi de 9h15 à 11h15 et samedi de 10h à 12h au Scoubidou.

Dimanche 8

- → Syndicat d'initiative : récital de piano Francis Vidil à 17h dans les salons du château-mairie.
- → Club des amis retraités : spectacle sur glace « Le lac des Cygnes » au Grand Rex à Paris. Tarif 77 €. Départ à 12h20.
- → CLC : choco théâtre, spectacle jeune public + goûter à 15h salle de spectacle du CLC. Tarifs 5 € / 7 €.

Samedi 14

- → CLC : apéro jazz à 18h30, salle de spectacle du CLC. Entrée libre.
- → Cercle philatélique : rencontre mensuelle de 10h à 12h au CLC.

Mars 2015

Mercredi 4

→ CLC : l'heure du conte, conte pour enfants à 14h30 à la médiathèque. Entrée libre.

Vendredi 6

→ CLC: concert de Janysett MacPherson en ouverture du festival Jazz à Toute Heure à 20h30, salle de spectacle du CLC.

Samedi 7

→ Chantier nature participatif avenue de Breteuil. Ouvert à tous.

Dimanche 8

→ CLC : choco théâtre, spectacle jeune public + goûter à 15h, salle de spectacle du CLC. Tarifs 5 € / 7 €.

Vendredi 7 et samedi 8

→ LAEP le Scoubidou : matinées spéciales « Petit déj. » vendredi de 9h15 à 11h15 et samedi de 10h à 12h au Scoubidou.

Vendredi 13

→ Club des amis retraités : opérette « Le Chanteur de Mexico » de Francis Lopez au Palais des congrès à Paris. Tarif 58 €. Départ à 13h30.

Samedi 14

- → Syndicat d'initiative : visites de l'Abbaye Notre Dame de la Roche à 15h et du Skit du Saint Esprit à 16h.
- → Relais assistantes maternelles : matinée portes ouvertes de 10h à 12h30.
- → Cercle philatélique : rencontre mensuelle de 10h à 12h au CLC.

Samedi 14 et dimanche 15

→ ASMD karaté: stage gymnase Philippe de Champaigne. Samedi de 8h à 18h et dimanche de 8h à 15h.

Jeudi 19

- → Service entraide parents : soirée Ladies'night à 20h30.
- → FNACA: cérémonie au monument aux morts à 9h45.

Samedi 21

- → CLC : audition école de musique à 16h, salle de spectacle du CLC. Entrée libre.
- → Opération "Nettoyage de printemps" avec le PNR. Ouvert à tous.

Mardi 24

→ Bridge club: tournoi de printemps à 13h30 au club. Gratuit pour les adhérents.

Samedi 28

- → CLC : apéro jazz à 18h30, salle de spectacle du CLC. Entrée libre.
- → ASMD escrime : 8^e challenge Simonet de 9h à 18h au gymnase Philippe de Champaigne.

Dimanche 29

→ Syndicat d'initiative : visite du Skit du Saint Esprit à 15h.

Mardi 31

→ CLC : thé dansant à 14h30, salle de spectacle du CLC. Tarif 10 €.

Avril 2015

Mercredi 1er

→ CLC : l'heure du conte, conte pour enfants à 14h30 à la médiathèque. Entrée libre.

Vendredi 3 et samedi 4

→ LAEP le Scoubidou : matinées spéciales « Petit déj. » vendredi de 9h15 à 11h15 et samedi de 10h à 12h au Scoubidou.

Samedi 4

- → Comité des fêtes : carnaval des enfants.
- → Syndicat d'initiative : récital de piano Francis Vidil à 18h dans les salons du château-mairie.

Lundi 6

→ Syndicat d'initiative : chasse aux œufs réservée aux enfants des écoles maternelles à 11h dans la cour du Château.

Mercredi 8

→ Service entraide parents : chasse aux œufs de 15h30 à 17h dans le parc du château. Tarif 1 €.

Samedi 11

- → Syndicat d'initiative : visite du Skit du Saint Esprit à 15h.
- → CLC : rencontre musicale à 18h, salle de spectacle du CLC. Tarifs 8 € / 15 €.
- → Cercle philatélique : rencontre mensuelle de 10h à 12h au CLC.

Dimanche 12

→ CLC : choco théâtre, spectacle jeune public + goûter, à 15h, salle de spectacle du CLC. Tarifs 5 € / 7 €.

Jeudi 16

→ Service entraide parents : soirée swishing, troc de vêtements à 20h30.

Samedi 18

→ CLC : apéro jazz à 18h30, salle de spectacle du CLC. Entrée libre.

Dimanche 26

→ Syndicat d'initiative : visite du Skit du Saint Esprit à 15h.